

Donner de la formation en tant que salarié

Par Nico, le 27/07/2010 à 13:54

Bonjour,

Actuellement cadre chez un donneur d'ordre automobile, je souhaite donner de la formation (achats) remunée au sein d'une école du cycle supérieur.

Estimation: 1 semaine par an.

- quel statut dois-je avoir vis à vis de mon employeur ?
- comment m'assurer que je suis dans mon droit ? et quelle autorisation dois-je demander ou avoir ?
- ou puis je me renseigner pour me documenter?

Merci d'avance de m'éclairer sur ce sujet.

A votre disposition pour de plus amples explications.

Meilleures salutations.

Nicolas C.